



Fédération  
Française du  
Sport Automobile **FFSA**



**29<sup>ème</sup> Rallye Régional MODERNE et 4<sup>ème</sup> Rallye VHC  
VALLEE DE L'HOMME PERIGORD NOIR  
Coupe de France des Rallyes  
10 et 11 Octobre 2026**

## **ADDITIF ORGANISATION n° 1**

sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs

Lieu : Les EYZIES

Date : 03 OCTOBRE 2026

Heure : 08h00

### **Modifications et précisions au Règlement Particulier**

#### **PROGRAMME-HORAIRE**

Publication des équipages admis au départ, heure et ordre de départ : affichage officiel au panneau d'affichage et sur CHRONOLIVE.

#### **Article 1.1- OFFICIELS**

♦ Collège des Commissaires Sportifs :

- BLUTEAU Daniel, licence N°2974 Membre du Collège, remplace FOURCADE Annie licence N°15323 – Absente.

♦ Direction de Course, délégués aux ES :

- SAMBARD Gérard, licence N°9721 Adjoint à la direction de l'ES 1, remplace BLUTEAU Daniel licence N°2974.

♦ Vérifications Techniques :

- FOURCADE Alexandre, licence N°28760 remplace Responsable Technique, remplace GAUTHIER Eric licence N°196863 – Absent.

♦ Relations Concurrents :

- BLANC Michel, licence N°20772 remplace FOURCADE Jean-François licence N° 8460 - Absent.

♦ Délégué à la voiture 0VHC :

- MOGNO Yann, licence N°9593 remplace CHEVAUCHER Philippe licence N°114416 - Absent.

#### **Article 5.2- PUBLICITE**

Les publicités obligatoires sont :

⇒ Panneaux de portières : voir plans joints

Panneaux de portières Droite & Gauche, N° vers l'Avant.

⇒ Plaque immatriculation avant : Publicité **Philippe CADIOT**

Les publicités facultatives à apposer sur le pare-brise sont :

⇒ Bandeau de pare-brise gauche : **LE SYANA** Côté Pilote

⇒ Bandeau de pare-brise droite : **LE MUSEUM** Côté Copilote

#### **Article 6.1- SITES ET INFRASTRUCTURES – DESCRIPTION**

**1- Modification de la ligne de Départ des Epreuves Spéciales n° 1 – 3 & 5 MANAURIE/FLEURAC**

La ligne de Départ est modifiée comme suit :

♦ Nouvelle implantation : avancée de 50 mètres et matérialisée au 290, Route de Fleurac.

♦ Motif : contrainte locale affectant l'implantation initialement prévue.

♦ Conséquences opérationnelles :

- Positionnement des véhicules de Secours dans le chemin de terre au 290 Route de Fleurac.
- Nouveau positionnement des Officiels.

Voir photos détaillées, ci-jointes, de la nouvelle implantation.

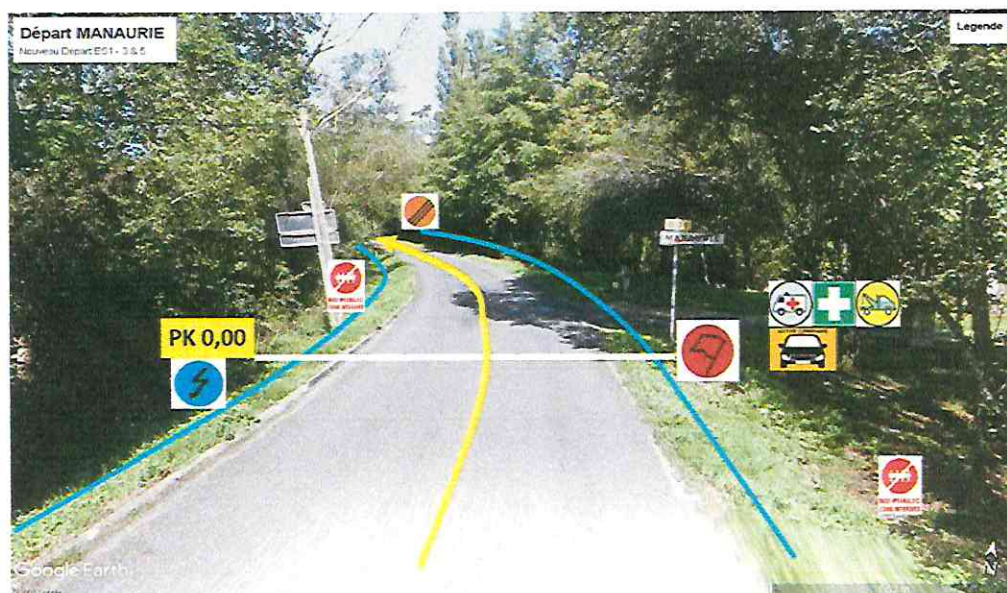


Figure 1 Vue piétonne – Nouvelle ligne de départ



Figure 1 Vue aérienne – Nouvelle ligne de départ

***Cette modification annule et remplace les indications figurant sur le règlement particulier, les RTS et le Roadbook.***

## ***2- Modification partielle de la Zone Public n°2 de l'ES Manaurie / Fleurac.***

Au PK 3,42 (Carrefour de Fleurac), le champ qui devait accueillir la ZP2, sera inaccessible au Public. En raison de la sécheresse estivale il s'ensuit un retard de maturité dans la récolte du champ de sorgho.

Seule la partie gauche du Carrefour restera accessible au Public.



Vue piétonne Carrefour de Fleurac au PK 3,42 – Zone publique ZP2 restreinte



Vue aérienne Carrefour de Fleurac au PK 3,42 – Zone publique ZP2 restreinte

*Cette modification annule et remplace les indications figurant sur le règlement particulier, les RTS et le Roadbook.*

#### **Article 10- PRIX ET COUPES**

Si les conditions météorologiques le permettent, la remise des Prix se déroulera sur le parc fermé final au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP), avenue de la Forge - LES EYZIES, après validation et publication des résultats, soit environ 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Pour le Comité d'Organisation



Eric RAYNAL